

Quatre ans après la votation

Chères Lectrices, chers Lecteurs,

La Fedmedcom s'engage depuis quatre ans en faveur de l'application de l'article constitutionnel 118a Médecines complémentaires. Les méthodes complémentaires médicales sont remboursées par l'assurance de base depuis 2012, pour une période provisoire de six ans. La prise en charge durable des prestations reste notre but, un but souvent discuté dans le groupe de suivi du Département fédéral de l'intérieur. L'actualité du moment, c'est la révision de la loi sur les produits thérapeutiques. La proposition du Conseil fédéral est malheureusement insuffisante. Nous nous battons pour une autorisation facilitée des médicaments complémentaires et à base de plantes afin que la pharmacopée ne continue pas à diminuer. La Fedmedcom a pu présenter en avril ses revendications à la commission de la santé du Conseil national. Des membres du groupe parlementaire Médecines complémentaires sont prêts à soumettre des propositions allant dans notre sens.

Les diplômes que demande la Fedmedcom pour les méthodes alternatives et thérapies non-médicales sont en bonne voie grâce au grand travail des associations professionnelles. 2014 sera en principe l'année des premiers examens de diplômes. Ceux-ci assureront aux patients de mieux s'y retrouver, une garantie de qualité et une plus grande sécurité de traitement.

La médecine complémentaire gagne également en importance en médecine vétérinaire. Nous vous présentons Kometian, un projet qui requiert la collaboration d'éleveurs, de vétérinaires et de thérapeutes animaliers.

L'histoire de Monika Meier en page 2 montre l'importance de notre travail pour la reconnaissance et la diffusion de la médecine complémentaire dans tous les domaines de la santé.



Walter Stüdeli

responsable Politique et Médias de la Fedmedcom

Monika Meier :

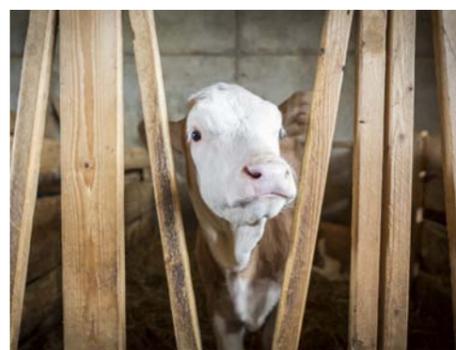
« Je suis en bonne santé grâce à la médecine complémentaire. »

Globuli et aiguilles pour vache & Cie.

Les scandales alimentaires et aux antibiotiques font actuellement grand bruit.

Les paysans sont toujours plus nombreux à essayer de limiter l'usage d'antibiotiques chez leurs animaux par le recours à des méthodes alternatives de traitement.

Kometian prodigue 24 h sur 24 des conseils en matière de médecine complémentaire à 160 exploitations pilotes dans 17 cantons.



assuré par une vingtaine de spécialistes en médecine vétérinaire : vétérinaires et naturopathes ayant une expérience dans divers domaines de la médecine complémentaire vétérinaire, que ce soit en homéopathie, en phytothérapie ou en acupuncture.

Echange par l'intermédiaire de Kometian

Un mouton a la diarrhée ? Un cochon, de la fièvre ? Une vache ne mange plus ? Contre une participation aux frais, les exploitations pilotes peuvent consulter Kometian. Chaque semaine, à tour de rôle, 2 des 20 vétérinaires et naturopathes sont à disposition 24 heures sur 24. Ils prodiguent leurs conseils par courriel, téléphone, voire sur place au besoin. Le service se base aussi sur les compétences de l'éleveur. « On ne prétend pas que les paysans

Les cinq personnes du groupe de projet Kometian (offre de soins de médecine complémentaire pour les animaux) ont commencé leur travail en 2012 avec 75 exploitations. 80 élevages s'y sont ajoutés depuis février 2013. Quelque 160 exploitations de 17 cantons profitent ainsi désormais du service de consultation de Kometian,

ont le problème et nous la solution » dit Andreas Schmidt. Il est vétérinaire à Sirmach, membre du groupe de projet et chef d'intervention. Il explique que l'éleveur est intégré au processus car il sait évaluer ses

« La médecine complémentaire est pour les animaux une alternative importante à la médecine classique. »

animaux. Il est ainsi possible de trouver ensemble des solutions et l'éleveur pourra traiter lui-même l'animal au moyen de sa réserve de médicaments homéopathiques ou à base de plantes. Un des buts du projet est de générer de nouvelles connaissances

par l'échange entre spécialistes et éleveurs. A des fins de garantie de qualité, chaque cas traité par Kometian est évalué, une à six semaines après la consultation, par l'institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL).

Moins d'antibiotiques

« Les méthodes de médecine complémentaire sont plus actuelles que jamais » dit Michael Walkenhorst, vétérinaire et membre du groupe de projet, dans le contexte du récent scandale des antibiotiques en Allemagne. Werner Ammann, chef de projet, souligne que la médecine complémentaire est une alternative importante à la médecine classique qu'on ne doit pas cependant exclure. « Le bien-être des animaux prime sur les questions de croyance », dit le paysan bio de Ganterschwil. Les exploitations pilotes de Kometian espèrent réduire, grâce aux méthodes complémentaires, les délais d'attente après les traitements et les coûts des médicaments. D'autre part, ils veulent aussi limiter l'usage d'antibiotiques dans les étables pour assurer une meilleure sécurité alimentaire.

Ursula Ammann Kometian

Informez-vous de ce projet sur www.kometian.ch.

Ces dents qui rendent malade

L'histoire de Monika Meier ressemble à un conte de fée moderne mais elle est vraie : après des années, la souffrance 'se cassa les dents' en quelque sorte sur un défenseur engagé de la médecine complémentaire.

Avec elle, Monika Meier fait entrer le printemps dans le café. Ses cheveux clairs se dressent dans tous les sens. Ses yeux étincèlent joyeusement derrière les fines lunettes. Et, par-dessus tout, ce sourire. « Je vais vraiment bien », dit-elle.

Cela n'a pas toujours été le cas, et de loin. La quadragénaire a une longue période de souffrance derrière elle – avec des douleurs on ne peut plus variées, toujours plus fortes avec les années : tout d'abord l'inflammation constante des sinus maxillaires et une violente allergie au pollen auxquelles s'ajoutèrent ensuite des diarrhées et des crampes abdominales. Souvent ses batteries étaient à plat car sa thyroïde ne fonctionnait pas bien. Elle avait aussi bien du souci avec une couperose – des rougeurs au visage, accompagnées de pustules, qui envahissaient sa poitrine et ses bras.

En 2001, elle arriva finalement chez le docteur Dieter Thommen, sur recommandation d'une collègue de bureau. « D'après mon médecin de l'époque, j'aurais dû prendre des hormones – mais je n'aime pas simplement me gaver de chimie ».

Différents stress

Thommen est spécialiste de médecine interne à Berne et travaille avec des méthodes complémentaires. Il détecta que le corps de Monika Meier était stressé à bien des égards : le laboratoire constata une forte activité de virus de l'herpès dans son sang. Grâce à un test musculaire kinésio- logique, il découvrit des restes d'amalgame d'anciens plombages. Avec la kinésio- logie également, il trouva chez sa patiente ce qu'on appelle des champs perturbateurs : des foyers d'irritation chronique dans le corps, inaperçus du patient, qui émettent constamment des influx électriques par le système neurovégétatif. Les champs perturbateurs peuvent avoir une incidence à n'importe quel endroit du corps : une minuscule cicatrice au pied peut déclencher des migraines. La thérapie neurale permet d'éliminer des champs perturbateurs par l'injection d'un anesthésique local à action brève, ce qui pousse le corps à l'autoguérison – « comme si l'on réinitialisait un ordinateur », explique Thommen.



Il traita Monika Meier avec de telles piqûres. Il fit appel en parallèle à la bio- résonance et à l'homéopathie. Le tout seulement avec un succès passager – qui confirma le doute de l'existence d'un autre champ perturbateur.

Et effectivement : en 2006, un test kinésio- logique indiqua un champ perturbateur dans une dent de sagesse. Mais le dentiste qu'elle consulta refusa d'arracher une dent qu'il jugeait saine. Cette réaction n'étonna pas Thommen : « Un dentiste formé de manière classique ne peut éventuellement pas détecter avec ses méthodes qu'une dent dérange. »

Monika Meier entra « comme patiente dans un énorme dilemme », selon ses mots. « Les médecins académiques vous laissent seul face à votre décision. »

De plus en plus d'absences

Et elle ne fit rien, dans un premier temps, pour ses dents. Toutefois, les douleurs augmentaient, elle manquait de plus en plus souvent le travail pour cause de maladie. Elle travaille depuis des années dans la même entreprise à Berne, au service clientèle. La compréhension initiale de son employeur se transforma en consternation. A la fin, il ne se passait plus un mois sans

qu'elle ne soit malade. Au plus fort de ses douleurs, en 2010, elle fut absente 49 jours.

A l'apparition d'arythmies cardiaques, elle se tourna à nouveau vers le Dr Thommen qui constata que toutes les dents de sagesse étaient devenues des champs perturbateurs. « Loïn ! » trouva aussi la dentiste formée en médecine complémentaire chez laquelle Thommen avait envoyé sa patiente.

Alors, cela alla vite : en novembre 2010, les dents furent arrachées. Et l'incroyable ne se fit pas attendre : l'état de Monika Meier s'améliora presque immédiatement. En l'espace d'un mois, douleurs et crampes avaient disparu tout comme les diarrhées ; les arythmies avaient presque disparu, elles aussi. Aujourd'hui tous les symptômes ont disparu. L'époque des visites constantes chez les médecins est terminée. A la place, elle s'offre parfois un massage ou un drainage lymphatique. Et elle souhaite plus de médecins comme le docteur Thommen « qui peuvent saisir les relations complexes à l'intérieur d'un corps – ou tout au moins savoir que les méthodes complémentaires ne sont pas simplement de la fumisterie. »

Patricia Götti

Envie de faire figurer la Fédération de la médecine complémentaire sur votre testament ?

Nous avons rédigé un aide-mémoire « Testament » à l'intention de toutes celles et ceux qui aimeraient avoir des informations sur cette possibilité ou qui aimeraient tout simplement régler leur succession. Vous y trouverez des réponses aux questions principales touchant au testament et des informations sur ce à quoi veiller si vous voulez consigner par écrit vos dernières volontés. Nous vous envoyons volontiers gratuitement cet aide-mémoire. Une prise de contact de votre part est sans engagement et restera strictement confidentielle.

Nous luttons pour la reconnaissance de la médecine complémentaire !

La Fédération de la médecine complémentaire est un mouvement citoyen qui veut appuyer le succès de la votation du 17 mai 2009.

Ce que fait la Fedmedcom :

- > Nous représentons les intérêts des patients auprès de la Confédération et des cantons.
- > Nous assurons le secrétariat général du groupe parlementaire Médecine complémentaire.
- > Nous inscrivons la médecine complémentaire à l'agenda politique.
- > Nous apportons notre soutien aux parlementaires.
- > Nous informons l'opinion publique sur l'état de la mise en œuvre des revendications centrales.

Contact :

Fédération de la médecine complémentaire
Amthausgasse 18
3011 Berne
Tél. 031 560 00 24
www.fedmedcom.ch
info@fedmedcom.ch
CCP 70-90700-0

Membres de la Fedmedcom anthrosana – Association pour une médecine élargie par l'anthroposophie / Association suisse Kneipp / Homéopathie Suisse ADHC / Infirmières spécialisées en médecines alternatives et complémentaires ISMAC / Ordre suisse des pharmaciens homéopathes OSPH/SAGH / Organisation du monde du travail de la médecine alternative OrTraMA / Organisation du monde du travail en thérapie complémentaire Ortra TC / Association suisse des droguistes ASD / Association suisse pour les produits thérapeutiques de médecine complémentaire ASMC / Association Vétérinaire Suisse pour la médecine complémentaire et alternative camvet.ch / Trägerverein Paracelsus-Spital / Union des sociétés suisses de médecine complémentaire / Association pour une pharmacie élargie par l'anthroposophie VAEPS / vitaswiss **Donateurs** ASCA Fondation suisse pour les médecines complémentaires / Aeskulap Klinik Brunnen / Antistress AG - Burgerstein Vitamine / Berufsverband der TierheilpraktikerInnen Schweiz BTS / Ceres AG / Complemedis AG / ebi-pharm / EGK - Caisse de santé / Heel GmbH / Heidak AG / Ita Wegman Klinik / Lukas Klinik / Max Zeller Söhne AG / Medidor AG Aesch / Omida AG / Padma AG / Paracelsus Clinica al Ronc AG / Paracelsus Klinik Lustmühle / Paramed AG / Phytomed AG / Regena AG / Schwabe Pharma AG / Schweizerischer Verband für Natürliches Heilen SVNH / Similasan AG / Stiftung Sokrates / St. Peter Apotheke / Weleda AG

Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux membres et donateurs.



Impressum

Fédération de la médecine complémentaire,
Christine Keller Sallenbach, Secrétaire générale,
Amthausgasse 18, 3011 Berne, Téléphone 031 560 00 24,
www.fedmedcom.ch, Courriel : info@fedmedcom.ch
Rédaction : Walter Stüdeli, Christine Keller Sallenbach
Traduction : Anne-Véronique Wiget
Photos : Annette Boutellier, Mark Nolan
Conception : www.bueroz.ch
Impression : Baumer SA, Islikon

